

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 30 septembre 2022 - Transactions immobilières

---

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Contrat de bail concernant la location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen Ilôt 4N entre la Ville et Madame Kelly PEREIRA**

La Ville met à disposition de Madame Kelly Pereira, personnel de la Ville - Maison-Relais Nonnewisen, un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 067 PD 81, d'une surface de 13,52 qm, représentant 1,1721 millièmes moyennant un loyer mensuel de 50.-€, non indexé.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

  
Lucien Malano  
Ingénieur-Directeur